

# REGLEMENT INTERIEUR



# ALSH - ZEBULONIAC / 2022

## QUI SOMMES NOUS ?

L'Accueil De Loisirs (ADL) ZEBULONIAC est un dispositif de l'action sociale de l'ENAC.

Son organisation et sa gestion sont confiées à l'association Loisirs Éducation et Citoyenneté Grand Sud (LE&C GS).

## NOMINATION DU PERSONNEL ENCADRANT

Les animateurs sont recrutés par le directeur de l'ADL.

Le nombre d'animateurs, et leurs niveaux de formations sont encadrés par la réglementation des Accueils Collectifs à Caractère Éducatif de Mineurs (ACCEM) fixée par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Le taux d'encadrement en vigueur correspond à :

\* 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans

\* 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

## FONCTIONNEMENT

L'Accueil De loisirs est agréé pour l'accueil de 60 enfants.

L'ADL ZEBULONIAC peut accueillir les enfants âgés de 3 à 12 ans, à jour des vaccinations et dont le dossier administratif est complet.

Lors de la première inscription, la famille doit :

- Compléter le dossier d'inscription (fiche sanitaire de liaison – fiche de renseignements)  
<https://www.alpha-sierra.org/en-region/enac/centre-de-loisirs-zebuloniac>
- Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile de l'enfant
- Fournir un certificat du médecin traitant précisant que l'enfant est apte à la vie en collectivité, à la pratique du sport et que ses vaccins sont à jour
- Compléter et signer le règlement intérieur de l'année en cours

Ces démarches sont à renouveler à chaque début d'année civile. En l'absence de ces documents l'enfant ne pourra pas être accueilli à l'accueil de loisirs.

Attention, une fois ces documents transmis, une inscription par vacances ou période d'ouverture est nécessaire (cf. INSCRIPTION)

## HORAIRES D'OUVERTURE et LIEU D'ACCUEIL

Les horaires d'ouverture doivent être respectés pour permettre un bon déroulement des activités et des sorties :

- Journée complète : 8h00-18h15
- Demi-journée avec repas : 8h00-13h30 ou 11h30-18h15
- Demi-journée sans repas : 8h00-11h30 ou 13h30-18h15

Les enfants sont accueillis à l'École Nationale de l'Aviation Civile :

7 Avenue Edouard Belin  
31055 TOULOUSE Cedex 04  
Tél : 33(0)5 62 12 43 21  
[www.enac.fr](http://www.enac.fr)

## INSCRIPTION

L'inscription à l'ADL ZEBULONIAC est ouverte aux enfants dont les parents sont des agents DGAC, Météo France, CNRS ou CNES.

Cette inscription se fait auprès du directeur de ADL ZEBULONIAC ([lecggs.enac@lecggs.org](mailto:lecggs.enac@lecggs.org)) via un formulaire d'inscription et par mail.

Toute inscription est ferme et définitive, sauf dans les cas prévus par le règlement intérieur (cf. ANNULATION INSCRIPTIONS).

Le paiement de la journée d'absence non justifiée sera exigible.

Les parents devront, à l'inscription, avoir pris connaissance du projet pédagogique (disponible à l'accueil du centre).

➤ **les mercredis** : l'enfant doit être inscrit via le formulaire d'inscription mis à disposition sur le site Internet [alpha-sierra.org](http://alpha-sierra.org)

<https://www.alpha-sierra.org/en-region/enac/centre-de-loisirs-zebuloniac>

Pour une inscription ponctuelle, il faut procéder à l'inscription au plus tard 1 semaine avant la venue de l'enfant, soit par téléphone, soit par mail ([lecggs.enac@lecggs.org](mailto:lecggs.enac@lecggs.org)).

La fiche d'inscription est à compléter et à signer.

Le directeur prendra contact par mail pour valider ou non l'inscription.

➤ **les périodes des vacances scolaires** : les inscriptions auront lieu au plus tard 2 semaines avant le début des vacances. Le respect des dates limites d'inscriptions permet d'organiser au mieux les loisirs des enfants (réservations sorties, achat matériels, recrutement équipe pédagogique, etc....) L'inscription se fait via le formulaire d'inscription mis à disposition sur le site Internet <https://www.alpha-sierra.org/en-region/enac/centre-de-loisirs-zebuloniac>.

Le directeur prendra contact avec les parents par mail pour valider ou non l'inscription.

### **ANNULATION D'INSCRIPTION**

Pour les activités du mercredi, l'annulation d'inscription doit être faite par téléphone et/ou par mail au moins 1 semaine à l'avance.

Pour les vacances scolaires, cette annulation doit être faite au moins 2 semaines à l'avance.

En cas de maladie, l'inscription est décomptée sur présentation d'un certificat médical (à fournir avant la fin du mois en cours).

En l'absence d'information, la journée d'un enfant inscrit et non présent sera facturée au montant de la prestation initialement réservée.

### **FACTURATION**

La tarification des activités est validée par l'ENAC.

Les tarifs sont communiqués chaque année au moment du renouvellement des dossiers d'inscription.

L'association LE&C GS délivre les factures à acquitter à l'organisme gestionnaire qui appliquera une modulation tarifaire en fonction du quotient familial.

---

J'ai pris connaissance du présent règlement. Je m'engage à le respecter, à respecter les horaires d'ouverture et à prévenir le directeur de toute modification concernant l'inscription ou l'annulation de mon ou mes enfant(s).

A..... Le .....

Nom.....

Prénom.....

Signature précédée de la mention manuscrite : lu et approuvé